



Communiqué de presse du 15 novembre 2010

Le problème à résoudre

Depuis 40 ans, le périurbain se développe autour de toutes les agglomérations. Des ménages et des emplois toujours plus nombreux s'installent entre ville et campagne, dans un environnement « mosaïque » composé de nouveaux lotissements et d'anciens villages devenus petites villes, de zones d'activités et de friches agricoles.

Les habitants du périurbain ont une mobilité intense. Leurs lieux de vie et de travail sont dispersés. Ils se déplacent en tous sens au sein des couronnes mais aussi entre les couronnes et les centres d'agglomérations. Ils se déplacent aux heures de pointe mais tout autant aux heures creuses, la semaine et le week-end.

Pourtant le périurbain est mal équipé en services de mobilité. Dans les centres-villes, les citoyens trouvent des transports collectifs efficaces, des vélos en libre service, des voitures partagées et des espaces piétons. Des plans de ville et de quartiers, des panneaux indicateurs facilitent l'appropriation de l'espace. Dans le périurbain, la voiture assure 85 à 90 % des déplacements. Des solutions alternatives existent. Mais le covoiturage, les cars et les TER ne sont pas adaptés aux besoins des habitants ni articulés les uns aux autres. La marche et le deux roues sont dangereux. Enfin, il est difficile de se repérer dans ces territoires fragmentés.

L'Agence d'urbanisme de l'agglomération rennaise et Rennes Métropole invitent les étudiants à participer à un concours d'idées sur les mobilités dans le périurbain.

Les idées sont attendues dans 5 domaines que les candidats peuvent traiter séparément ou en les combinant.

La communication. Quels nouveaux slogans, concepts et leviers d'information mettre en œuvre pour convaincre les habitants de modifier leurs pratiques de déplacement ?

La pédagogie. Les environnements et les réseaux de mobilité sont complexes. La mobilité s'apprend mais elle n'est enseignée nulle part. Comment apprendre la mobilité ? Avec quels supports ?

Le marketing. Comment traduire la diversité des besoins de mobilité des périurbains en offres de service ? Quels services permettraient d'améliorer l'efficacité des systèmes de déplacement existants ?

L'information. Comment rendre l'espace périurbain plus lisible et plus facile à s'approprier ?

L'aménagement urbain et le design. Quels aménagements et designs, petits et grands, pourraient encourager, sécuriser, faciliter l'utilisation de modes autres que la voiture solo ?

Récompenses et débouchés au concours

1/ Le concours est doté de 7 000 € répartis entre les trois lauréats.

2/ Tous les projets et leurs équipes pourront se voir proposer un passage en « mode action » grandeur nature par des opérateurs professionnels.

3/ Un catalogue du concours sera édité, présentant la problématique et l'ensemble des idées émises.

Calendrier

Inscription : du 15 novembre au 15 janvier 2011

Date limite de la réception des dossiers : 15 avril 2011

Cérémonie de proclamation des résultats : mi-mai 2011

Contacts

Inscription, cahier des charges : www.audiar.org

Forum de discussion : <http://concours-mobilite.clicforum.fr>

Organisation du concours : Bruno Le Corre (Audiar) ; Marion Steunou (Rennes métropole)

Coordination scientifique : Eric Le Breton